

MAÇON TP (FICHE EN COURS D'ACTUALISATION)

Fiche FAST n° **08-07-18** | (13/06/2018)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

À partir de croquis, plans ou indications techniques, il assemble des matériaux destinés à la construction ou à la réparation de voiries, de réseaux divers, de ponts ou d'autres ouvrages de génie civil.

- Prépare et transporte des matériaux nécessaires (ciment, coffrages...)
- Pose des bordures (Voir fiche → Poseur de bordures), des dalles ou des pavés (chaussée, trottoirs)
- Monte au ciment des parpaings ou des éléments préfabriqués
- Le paveur pare les plateaux et les trottoirs urbains avec des pavés reconstitués autobloquants qu'il pose sur un lit de sable après découpe éventuelle à l'aide d'une tronçonneuse thermique de préférence à l'humide ; un paveur peut manutentionner 2 à 3 tonnes par jour
- Le dalleur utilise la même technique que le paveur, il peut manutentionner, de préférence avec un moyen mécanique, jusqu'à 18 tonnes par jour (une dalle pèse de 30 à 70 kg) ; très souvent, le pavage et le dallage sont sous-traités
- Selon le plan, le maçon peut assister le chef de chantier (Voir fiche → chef de chantier) dans la mise en place des piquets / fiches d'implantation à l'aide d'un marteau
- Met en œuvre le béton (coulage, vibration, surfaçage)
- Réalise les réglages de forme (nivellement d'une voirie) à la main pour disposer les granulats (« 0/20 » : de 0 à 20 mm) à l'aide d'un râteau et d'une raclette entraînant des mouvements répétitifs et des contraintes physiques
- Peut être amené à appliquer une couche d'enrobés manuellement (raclette et râteau – Voir fiche → Applicateur d'enrobés)
- Peut coffrer, ferrailer, échafauder, (pour réaliser des petits murs)
- En rénovation, démolit des ouvrages à l'aide d'un burineur, marteau-piqueur ou d'une mini-pelle équipée d'un brise roche hydraulique (BRH) ; il procède à l'évacuation des gravats
- Peut travailler en bordure de voie circulée, en fouille, en tranchée, en galerie, et participer à des travaux sur réseaux d'assainissement (EU : Eaux Usées ou EP : Eaux Pluviales – → Voir la fiche canalisateur) ou en zone présentant un couvert végétal.
- Réalise le terrassement manuel (à la pioche, à la pelle) dans des endroits inaccessibles par des engins de chantier ou encore interdits à ces mêmes engins (travaux à proximité d'une

ligne électrique). → ouvrier exécution TP

- Assemble des éléments préfabriqués (60kg) pour réaliser des regards ; à cette occasion, il peut être amené à rectifier des ouvertures en pratiquant des carottages ; peut également effectuer manuellement des travaux de maçonnerie
- Il peut installer du mobilier urbain à l'aide d'une grue de chantier, ce qui peut nécessiter des perçages, carottages ou autres travaux de maçonnerie.
- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, après formation (canalisation...) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulage ayant pour but le traitement de l'amiante en place (sous-section 3) ; cette activité doit être confiée à une entreprise spécialisée (voir fiche → désamianteur)



Exigences

- Acuité auditive adaptée/Poste : Acuité auditive adaptée au poste (audition dans le bruit)
- Travail en coactivité
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne : Contrainte physique : forte
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contraintes posturales : toutes positions, accroupies, agenouillées
- Esprit Sécurité
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie (Température extrême chaleur-Température extrême froid)
- Mobilité physique : dénivellation, terrain accidenté
- Multiplicité Lieux Travail

- Travail Proximité Voies Circulées
- Travail en Equipe
- Vision adaptée au poste : vision de loin, champ visuel
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite: engins de chantier
- Gestes répétitifs
- Port EPI indispensable

Accident du travail

- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements) :
Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (masse, pavé, dalle, pelle, pioche)
- Port manuel de charge : matériau, matériel (tampon, plaque fonte)
- Emploi de machine dangereuse : (mobile et portative)
- Renversement par engin/véhicule : voie circulée, chantier
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : dénivellation, encombrement, terrain accidenté
- Agression Agent Chimique : Agression par agent chimique : contact, projection
- Projection particulaire : corps étranger
- Contact avec agent biologique : (tétanos, leptospirose...)
- Contact électrique : Contact conducteur sous tension : ligne électrique souterraine enterrée et aérienne (engins de chantier)
- Eboulement/effondrement : fouille
- Travaux rayonnement non ionisant : laser, UV
- Renversement d'engin
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier
- Violences physiques : contact public
- Brûlure (enrobés, ciment : voir intitulé exact)

Nuisances

- Bruit - Voir la fiche
- Béton : spécial (nanoparticules)
- Adjuvants : Adjuvant béton
- Hypersollicitation des membres : Hyper-sollicitation des membres TMS
- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charges - Voir la fiche
- Ciments - Voir la fiche
- Silice : cristalline : tronçonnage/piquage de béton - Voir la fiche
- Amiante : Poussière fibre minérale naturelle : amiante (travaux rénovation réseau d'assainissement : tuyau fibro-ciment) - Voir la fiche
- Vibrations main-bras - Voir la fiche

- Carburants : Gaz/combustion/échappement: monoxyde de carbone, diesel particules fines
- Biologiques (Risques) : Agents (biologique) : tétanos, leptospirose (égouts), borréliose de lyme (couvert végétal), mycoses des orteils - Voir la fiche
- Huiles minérales : Huile minérale : huile de démoulage, parfois substituée par une huile d'origine végétale - Voir la fiche
- Rayonnement non ionisant ultraviolet : Rayonnement non ionisant: laser et rayonnement optique naturel (soleil) - Voir la fiche
- Chaleur (Travail à la chaleur) : Température Extrême - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium) [8] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30] "Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30bis] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif [79] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS
- Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses) [19 A-B] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

AMIANTE, ASSAINISSEMENT, BETON, BRAI DE HOUILLE, BRUIT, CIMENT, CIRCULATION, FOUILLE, INTEMPERIES, MANUTENTIONS ET POSTURES, MONOXYDE DE CARBONE, RISQUE BIOLOGIQUE, SILICE, TMS, TRANCHEE, ULTRA VIOLET, VIBRATION